

Animateur en gérontologie

UNMFREO 58 rue Notre Dame de Lorette 75009 PARIS

Définition du métier (1)

 L'animateur en gérontologie est un professionnel capable de mettre en œuvre un projet global d'animation à destination de personnes âgées qu'elles soient ou non dépendantes, qu'elles résident en structures collectives ou à leur domicile.

Définition du métier (2)

 Par ses interventions en termes d'accueil, d'accompagnement et d'animation, l'animateur en gérontologie vise à favoriser le bien-être, l'épanouissement de la personne âgée et à lui permettre de développer, conserver ou retrouver du lien social.

Définition du métier (3)

- En lien direct avec l'équipe de direction ou le prescripteur, il coopère étroitement avec les autres professionnels en charge des soins et du cadre de vie et les autres partenaires, bénévoles et intervenants extérieurs, au service de l'animation du lieu de vie.
- Il participe ainsi à la dynamique collective autour du projet global d'animation en en coordonnant les activités.

Lieux d'exercice les plus fréquents

√ de structures collectives d'accueil, d'hébergement et/ou de soins

Il s'agit essentiellement d'E.H.P.A.D. (Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes), d'E.H.P.A. (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées), mais aussi de structures médicalisées pour personnes handicapées vieillissantes, de structures d'accueil de jour, de centres de repos et soins...
Les structures accueillent en moyenne 80 résidants.

Lieux d'exercice les plus fréquents

√ de services d'animation à destination des personnes âgées vivant à leur domicile

Portés par des collectivités territoriales, des associations, des particuliers, ils s'inscrivent en complémentarité des services d'aide à domicile et peuvent prendre des formes diverses : ateliers collectifs, services d'accueil et d'animation itinérant pour personnes âgées, services d'animation à domicile...

Les grandes Fonctions





Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel

- Collecter des informations utiles
 à la mise en œuvre du
 projet d'animation et des projets
 personnalisés, en relation avec
 les autres professionnels,
- Analyser les données recueillies,
- Restituer l'information.



Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien

 Concevoir et mettre en œuvre, avec les acteurs concernés, un projet d'animation visant le maintien ou le développement de l'autonomie des personnes âgées, de leur bien-être personnel et de leur capacité à vivre ensemble, dans le cadre d'un projet d'établissement et d'un projet de vie.



- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'animation (annuel, mensuel, hebdomadaire) :
- Rechercher des partenaires extérieurs.
- Informer sur les actions et le projet, à l'interne, comme à l'externe.
- Conduire l'évaluation du projet.



Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée

- Accueillir la personne âgée et sa famille ou aller à sa rencontre dans le cadre d'un maintien à domicile.
- Maintenir une relation de confiance.
- Veiller au maintien du lien social.
- Coopérer avec l'équipe à la construction et à la mise en œuvre des projets de vie personnalisés.
- Organiser des activités d'accompagnement adaptées à la personne.



Concevoir et réaliser des activités d'animation spécifiques à destination de personnes âgées

- Préparer, organiser, animer et évaluer des activités d'animations diversifiées.
- Impliquer des partenaires.
- Elaborer des fiches d'activité.
- Formaliser un rapport, un bilan, une analyse d'activité.

Responsabilité et autonomie

✓ Structures collectives d'accueil, d'hébergement et/ou de soins

Dans ce cadre, l'animateur travaille sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'établissement ou de l'équipe de direction et inscrit son action en lien avec une équipe pluri-professionnelle. La proposition et la réalisation des activités d'animation sont placées sous sa responsabilité dans le cadre d'un projet global d'animation validé par la direction.

✓ Services d'animation à destination des personnes âgées vivant à leur domicile

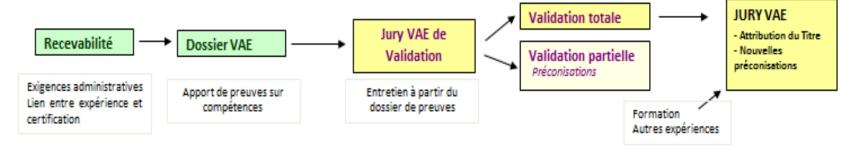
Dans ce cas, l'animateur intervient seul ou dans une équipe restreinte, en relation avec un réseau d'intervenants bénévoles ou professionnels. La proposition et la réalisation des activités d'animation sont placées sous sa responsabilité dans le cadre d'un projet validé par l'Institution concernée.

1.7. Possibilités de parcours selon l'objectif visé par la personne

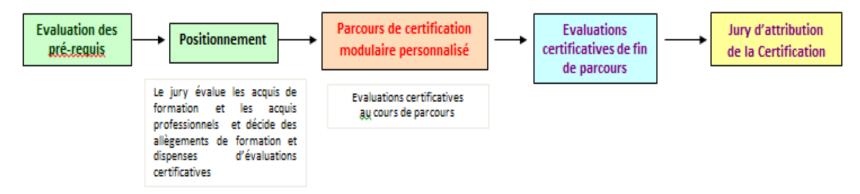
1ère Hypothèse: Objectif de Certification professionnelle

1 – Parcours VAE : Logique : Validation de compétences. Etat d'esprit " On supprime l'épreuve et on donne au candidat le temps de construire la preuve "

Candidat avec acquis d'expérience sur l'ensemble des modules (Validation totale envisageable)



2 - Parcours individualisé de formation : Logique : Evaluation de capacités



2ème Hypothèse: Objectif de Développement de capacités professionnelles

Logique: Attestation de formation ou évaluation de capacités

Proposition de modules en fonction des besoins, avec possibilité de reconnaissance des capacités acquises en vue d'un possible objectif de certification future.

Attestation et évaluation ne conduisent pas à validation. Celle-ci relève de la décision du jury à l'issue du passage des épreuves finales et d'un parcours de certification.